



Présents : Magaly Siret (Présidente), Pierre Clément (Co-Président), Laïla Chauveau, Félicien Prinçay, Valentin Raimbault  
Elu référent présent : Christian Cailly

## **Compte rendu comité de village de Blagon** **30 juin 2021**

### Ordre du jour

1. La Ruche qui dit oui
2. Organisation du comité
3. EVS (Espace de Vie Sociale) – Intervention de Carole Malaval
4. Point Manifestations
5. Aménagement du lac
6. Retour sur la réunion d’installation d’un radar fixe à Blagon
7. Accueil périscolaire :
8. Divers

## 1. La Ruche qui dit oui

L'entreprise « La ruche qui dit oui » a ouvert une ruche à Lanton. Le concept est la vente de produits alimentaires locaux et de qualité, avec en prime une rémunération juste au producteur. Le site : <https://laruquequiditoui.fr/fr-FR/assemblees/12565>

La Ruche lantonnaise souhaiterait faire profiter les Blagonnais de ses produits.

Pour cela, elle cherche un-e blagonnais-e disponible pour récupérer les produits à Lanton et les amener jusqu'à Blagon : les clients viendraient ensuite récupérer les produits soit à domicile, soit à un point de rdv.

La personne assurant le transport des produits serait compensée à hauteur de 2.5% du montant de chaque commande.

**Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Natie Diffaza-lahitte via le site, ou le comité qui transmettra votre intérêt.**

## 2. Organisation du comité

- Slack :
  - Slack est conservé afin de faciliter les échanges notamment pendant les phases de travail d'un document. La voie officielle pour communiquer des documents reste le mail (dates des réunions, ordre du jour, comptes-rendus, ...).
  - Un canal sera créé pour chaque réunion du comité afin de ne pas mélanger les informations.
- Comptes-rendus :
  - Ajout/modification/suppression mis en évidence selon le code couleur ci-dessous. Le nom du document sera indiqué avec les initiales du réviseur
    - Valentin/Vert ; Laïla/Bleu clair ; Félicien/Rouge ; Pierre/Rose ; Christian/Orange ; Jean-David/Marron ; Nastasia/Jaune ; Magaly/Violet ; Michel/Gris ; Olivier/Bleu foncé
  - Relecture rapide des notes prises par le secrétaire en fin de réunion
  - Compte-rendu à rédiger sous 8 jours max après la réunion
  - Modification à faire sous 8 jours max après envoi de la version initiale, pour envoi à la mairie au plus tôt.
- Réunions du comité :
  - Le comité organisera ses réunions préférentiellement le mercredi à 18h30, ou sinon en semaine à partir de 19h00, cela afin de ne pas perturber l'accueil périscolaire.
  - Le comité demande à la mairie de ne pas prévoir de réunion à l'accueil périscolaire pendant ses heures d'ouverture.
  - C. Cailly confirme au comité qu'il n'y aura pas de boîte aux lettres du comité à Blagon. Les habitants souhaitant communiquer par courrier pourront le faire grâce à la boîte aux lettres située à la MAJ de Cassy( 25 Avenue David de Vignerte 33138 Lanton). Pour ceux qui peuvent, l'adresse électronique est la suivante : [comitedevillageblagon@ville-lanton.fr](mailto:comitedevillageblagon@ville-lanton.fr)
  - Les réunions organisées par la mairie, invitant les comités se situent toujours sur Lanton. Le comité demande qu'il soit envisagé une alternance des lieux des réunions ou un transport collectif vers Lanton.
- Co-présidence :
  - L'alternance de présidence entre les deux présidents du comité de village se fait à la fin de chaque trimestre, à la fin de la réunion du comité ayant lieu à ce moment. Le président en fonction au moment de la réunion pilote la rédaction et la diffusion du compte-rendu.

- Les présidents demandent à être systématiquement mis tous deux en copie des mails adressés aux présidents des comités. C. Cailly répond par la négative, seul le président en fonction est destinataire, c'est à lui ensuite de transmettre au co-président.

### 3. EVS (Espace de Vie Sociale) – Intervention de Carole Malaval

- L'association Le Roseau, sur demande de la mairie, réalise une étude sur la création d'un EVS à Lanton. L'objectif d'un EVS est de renforcer les liens sociaux (famille, voisinage, action intergénérationnelle) au sens large (animations ou services par exemple). L'EVS est basé sur un mode de participation **actif** des habitants, ce sont eux qui animent et font vivre l'Espace. Un EVS peut être porté par une association ou, comme cela sera le cas a priori, par la mairie.
- L'EVS est actuellement en phase d'étude (constat, diagnostic puis intentions) jusqu'en octobre 2021, pour un agrément potentiel par la CAF en 2022.
- C. Malaval a remonté les premiers besoins identifiés (au travers des échanges avec les comités, du questionnaire rempli par les Blagonnais, et de l'enquête en ligne)
- L'enquête en ligne est toujours disponible ici : <https://framaforms.org/enquete-aupres-des-habitants-de-lanton-dans-le-cadre-dun-projet-de-creation-despace-de-vie-sociale>

### 4. Point sur les manifestations

- 25 juillet à partir de 17h : combat de catch dans la vase à Cassy (initialement prévu mais finalement reporté compte tenu du contexte) puis balades à travers Lanton, Cassy et Taussat avec des affichages culturels ; un espace pique-nique sera ouvert sur l'esplanade de Cassy avec des animations et un musicien itinérant. Blagon disposera d'un barnum pour afficher des informations sur Blagon (Quizz). Appel à volontaires bénévoles et/ou participants pour tenir le stand blagonnais ou réaliser des affiches (ou communiquer des infos insolites/culturelles sur Blagon).
- Blagonnades
  - Le Comité des Fêtes peut aider logiquement pour l'organisation de futures Blagonnades.
  - Afin de relancer les Blagonnades, il sera nécessaire de créer une nouvelle association. Le comité recherche des volontaires.
  - En attendant, le comité va diffuser des flyers pour l'**organisation d'un pique-nique le 14 juillet à midi sur la place de village de Blagon.**

### 5. Aménagement du lac

- Tables/bancs : de nouveaux équipements devaient être installés avant l'été. Les dates d'installation ne sont pas à ce jour connues.
- Aménagement autour du lac : le comité prévoit d'inviter M Glaentzlin Gérard et M Boucheix Eric pour échanger sur les possibilités d'aménagement.

### 6. Retour sur la réunion d'installation d'un radar fixe à Blagon

- Le 22 juin, le comité de Blagon a été invité par la mairie à une réunion pour discuter de l'installation d'un radar fixe sur Blagon. La raison invoquée par la mairie quant à

l'installation d'un radar était la réduction des nuisances sonores dues à la vitesse excessive des camions notamment au passage sur les ralentisseurs.

- Le comité a montré sa surprise quant à cette raison plutôt que l'insécurité liée aux vitesses excessives des véhicules traversant Blagon.
- Ce point spécifique a été soulevé par quelques riverains mais il est bien convenu que la vitesse excessive et l'intensité du trafic dans la traversée de Blagon sont les facteurs premiers de ces nuisances et de l'insécurité.
- Une première étude des vitesses a été faite avant le pont (en venant du Temple) et a mis en évidence ces vitesses.
- Le comité demande qu'une même étude soit menée à l'entrée de Blagon côté Marcheprime afin de mieux identifier les problèmes.
- Afin de ne pas pénaliser les Blagonnais, le comité demande que soient envisagés d'autres moyens de réduction de la vitesse :
  - Chicane,
  - Dos-d'âne, coussin berlinois
  - Feux tricolores passant au rouge en cas de vitesse excessive, avec radar de feux associé.

#### 7. Accueil périscolaire :

- Plusieurs parents de Blagon ont fait remonter le fait qu'il manque de moyens de transport collectif en l'absence de transport scolaire, notamment pendant les vacances d'été.
- De même, les plages horaires des bus pendant les vacances (hors été) ne sont pas adaptés pour que les parents puissent aisément déposer leurs enfants au bus.
- Le comité demande donc une équité de traitement des enfants blagonnais et des enfants des autres villages :
  - Accueil périscolaire possible aux mêmes horaires (7h30-19h) quelle que soit la période (scolaire ou vacances)
  - Transport collectif (scolaire) en tout temps
  - Une solution de secours pour les cas où la personne de l'accueil de Blagon soit dans l'impossibilité de venir.

#### 8. Divers :

- La poubelle de l'arrêt de bus demandée par le comité n'est toujours pas remise en place.